

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Notre
projet

**LÈGE-
CAP
FERRET!**

Un futur à partager

**Fabrice
Pastor-Brunet**

*Préserver l'âme de Lège-Cap-Ferret,
préparer l'avenir.* »»

De l'écoute, du débat, de la transparence.



Fabrice
Pastor-Brunet

Le programme que nous vous présentons est le fruit d'un travail collectif approfondi, basé sur une analyse rigoureuse de la situation actuelle et des échanges réguliers avec vous. Il ne s'agit pas d'un catalogue de mesures, mais d'un véritable projet pour notre territoire pour les six prochaines années, un contrat de confiance que nous passons avec vous.

Notre presqu'île est à la croisée des chemins. Nous faisons face à des défis immenses : une crise du logement qui éloigne nos enfants et nos forces vives, une pression touristique qui menace notre cadre de vie, et des risques environnementaux qui mettent en péril notre patrimoine naturel exceptionnel.

Face à ces constats, nous ne pouvons plus nous contenter de promesses sans lendemain et d'une gestion au jour le jour. Il est temps d'agir avec courage, vision et pragmatisme.

Notre ambition est claire : préserver l'âme de Lège-Cap Ferret tout en préparant l'avenir. Nous voulons une presqu'île vivante à l'année, solidaire, durable et sûre. Une presqu'île où nos enfants pourront grandir, travailler et se loger. Une presqu'île qui retrouve sa place et son influence au sein des instances intercommunales.

Ce programme est financé, réaliste et audacieux. Il s'appuie sur une gestion rigoureuse et transparente des finances communales et sur notre capacité à mobiliser toutes les subventions disponibles.

Ensemble, nous pouvons construire ce futur à partager.

Partageons notre futur !
F. Pastor-Brunet

NOTRE PRIORITÉ !

Logement, démographie et équilibre territorial

Une commune où l'on peut vivre, travailler et s'ancrer durablement, où l'équilibre entre habitat, tourisme et vie sociale fait battre le cœur de chaque village. >>>

État actuel

- **Aucun logement abordable livré** pendant la mandature actuelle.
- **Une démographie alarmante** (perte de près de 500 habitants depuis 2017 lors du recensement actualisé en 2025 INSEE), vieillissement de la population, fermeture de classes...
- **Un marché immobilier inaccessible** : explosion du prix du foncier.

→ Logement pour les habitants à l'année

Un quart des investissements communaux seront dédiés au logement. >>>

- **Utilisation du Droit de Préemption Urbain** (DPU) afin d'acquérir du foncier et d'éviter la spéculation.
- **Relance des négociations avec le Ministère des Finances**, au sujet du terrain dit « des Grépins ».
- **Plan pluri-annuel** visant à rénover nos trois marchés municipaux avec création de logements abordables en R+I.
- **Construction de logements abordables accessibles** pour les familles, les professionnels de santé, de l'éducation et de la sécurité, la commune restant propriétaire du sol.
- **Aides à la rénovation énergétique** pour les résidences principales.

→ Régulation des locations saisonnières

- **Respect et application des règles** relatives aux résidences principales et les locations saisonnières (cf. loi Le Meur 2024).
- **Négociations avec les plateformes** pour contenir les dérives (Airbnb, Booking.com, Abritel, etc).



NOTRE URGENCE !

Environnement et cadre de vie

Protéger notre environnement, c'est protéger notre qualité de vie. Préserver la forêt, le littoral, l'eau et la biodiversité n'est ni une idéologie, ni un luxe : c'est la condition même d'un territoire vivant, sûr et durable. >>>

État actuel

Notre commune est beaucoup plus exposée que d'autres aux **risques naturels, incendies, érosions, submersions, tempêtes, pollution des eaux, recul du trait de côte et migration dunaire.**

→ Ré-actualisation du plan communal de sauvegarde

- **Mise à disposition** de la population d'un plan clair des opérations et procédures à suivre face à une crise (climatique, sanitaire, énergétique).
- **Organisation d'une réflexion / conférence citoyenne** pour définir des scénarii crédibles d'évacuation.
- **Mise en place** de plusieurs exercices d'évacuation sur différents villages.
- **Formation d'agents**, implication des habitants, en testant régulièrement les procédures. La prévention réduit les impacts humains et financiers.

→ Protection de la forêt et prévention en cas de risques incendie

- **Accompagnement dans l'application des règles** relatives au débroussaillage, aux coupes d'arbres, dépôts sauvages...
- **Renforcement des contrôles et respect strict de ces règles** dans l'intérêt de la sécurité collective.
- **Lutte contre les dépôts sauvages, réinstallation de containers de récupération des déchets** à proximité des plages, pistes cyclables et lieux fréquentés, en organisant un tri sélectif sur place.
- **Partenariats avec l'ONF, associations locales et écoles** pour des actions pédagogiques afin de mieux sensibiliser au respect de l'environnement, et au développement de réflexes durables.
- **Incitation pour limiter les entrées de non-résidents** sur la presqu'île en cas de risques majeurs avérés (vent, températures, hygrométrie).

Protéger la forêt et respecter l'environnement, c'est garantir la sécurité et l'avenir de tous. >>>



→ Littoral, érosion et biodiversité

- **Élaboration d'une stratégie de protection contre l'érosion et la submersion intra-bassin** en concertation avec les riverains et le SIBA. Publication annuelle d'un rapport littoral accessible à tous.
- **Renforcement de l'implication** dans la programmation et le suivi des travaux du Parc Marin et des autres structures traitant de la surveillance, la compréhension et la protection du littoral et de l'ensemble de l'écosystème (GIP littoral, ONF, Conservatoire, SIBA,...).
 - * Érosion et impact des tempêtes
 - * Biodiversité
 - * Qualité des eaux
- **Implication dans la gestion et la protection des zones humides** sur l'ensemble du bassin-versant.
- **Prise en considération de la prolifération des moustiques et mise en place d'une politique de prévention.**

→ Gestion des eaux

- **Sécurisation, application et contrôle avec AGUR** de la politique du plan de réduction des pertes en eau potable sur le réseau de distribution, en suivant la sectorisation effectuée par AGUR.
- **Intervention forte auprès du SIBA** pour une accélération de la séparation complète des réseaux de collecte des EP et EU.
- **Implication renforcée dans la programmation et le suivi des actions du parc Marin, du SIBA et autres pour la gestion des eaux pluviales** sur l'ensemble du bassin-versant (défense de la qualité des eaux déversées dans le Bassin).
- **Équilibre entre le nombre de corps morts alloués aux plaisanciers et aux professionnels**, avec un objectif de réduction de leur impact sur l'environnement, compte tenu de sa fragilité.

→ Urbanisme maîtrisé et durable

- **Application stricte du PLU** et des règles d'urbanisme.
- **Adoption d'un PLU favorisant le logement principal.**
- **Charte architecturale** intégrant des matériaux plus sobres et de meilleure performance énergétique.
- **Contrôle renforcé par la municipalité** des débuts et fins de chantier.

→ Voiries en entretien du quotidien

- **Élaboration d'un plan pluriannuel de protection et de remise à niveau** des réseaux et des voiries.
- **Remplacement des parties les plus anciennes du réseau électrique.**
- **Enfouissement des réseaux électriques encore aériens.**
- **Suivi de l'élagage des arbres** susceptibles de causer des dégâts aux réseaux en cas de tempêtes.
- **Continuité de l'évacuation des eaux pluviales** notamment via les crastes.



NOTRE ENGAGEMENT !

Gouvernance & transparence

Une commune où chaque village compte, où chaque habitant peut contribuer, et où les décisions se construisent ensemble. »

État actuel

- Une absence de dialogue avec la population.
- Une démocratie participative en panne.

→ Participation citoyenne

- Publication systématique des données publiques (sécurité, finances, urbanisme).
- Réunions publiques / petits-déjeuners dans un village, une fois par mois.
- Délocalisation d'une partie des Conseils Municipaux (exemple : à La Forestière) permettant ainsi une meilleure participation de tous les concitoyens à la vie de leur commune.
- Retransmission sur les réseaux sociaux des Conseils Municipaux.
- Ouverture des commissions aux associations concernées.
- À la fin de chaque conseil municipal, une question pourra être posée par un concitoyen.
- Les comités de village seront associés à chaque projet les concernant.

→ Transparence et information citoyenne

- Publication simplifiée du budget communal et des projets en cours.
- Diffusion intégrale des comptes-rendus complets des Conseils Municipaux.
- Simplification des accès aux documents publics (permis de construire, appel d'offres...).

→ Gestion responsable

- Audit des finances municipales.
- Amélioration de la performance énergétique de tous les bâtiments communaux.
- Priorité aux circuits courts dans les marchés publics.
- Mise en place d'un plan d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux afin d'accéder à une autonomie énergétique.

Gérer avec responsabilité, c'est maîtriser nos finances, économiser l'énergie et investir localement pour une commune durable. »



NOTRE DÉFI !

Mobilités, circulation et aménagement du territoire

Une commune qui se déplace mieux, qui planifie mieux, et qui aménage pour aujourd'hui comme pour demain, notre cadre de vie.



État actuel

- **Un vrai pouvoir d'action** via l'urbanisme, les aménagements cyclables ou les choix d'accessibilité.
- **Absence de concertation** avec la population.

→ Mobilité douce

- **Entretien et rénovation des pistes cyclables** : extension du réseau cyclable continu entre les villages, clairement identifié avec sécurisation des traversées.
- **Stationnements vélos, bornes de réparation, bornes de recharge électrique.**
- **Développement de zones apaisées** (à 30km/h) en haute saison.
- **Aménagement des aires de covoiturage** visibles et accessibles.
- **Création d'un label municipal** pour les loueurs de vélos s'engageant sur une charte de sensibilisation à la sécurité et au respect des règles.
- **Amélioration** (en lien avec la COBAN et autres) **de l'embarquement des vélos** dans les transports en commun (cars, bus, TER).

→ Circulation et stationnement

- **Promotion de l'intermodalité** (voiture-bus, vélos, transports en commun) et du changement des comportements.
- **Organisation du stationnement** le plus adapté (trottoirs, parkings) pour chaque village, en concertation avec les citoyens.
- **Plus forte implication au sein de la COBAN pour améliorer le réseau actuel Alego.**

→ Aménagement de zones apaisées et sécurisées pour les piétons

- **Réduction de la vitesse, sécurisation des trottoirs, végétalisation des espaces publics, mise en place de bancs.** Ces actions simples rendent nos villages plus agréables à vivre, en particulier pour les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite. Elles encouragent aussi la fréquentation des commerces de proximité.
- **Adaptation de l'éclairage public** afin de répondre à la sécurité et aux économies d'énergie.

→ Circulation maritime

Mise en place d'une véritable politique maritime :

- **Voies et vitesses de circulation régulées** pour une navigation apaisée.
- **Gestion des mouillages.**
- **Re-délimitation des parcs ostréicoles et de certains esteys par des pignots marqués en tête en rouge ou vert et servant de balisage latéral.** Méthode peu coûteuse, très efficace, pour tous les usagers et pour une navigation plus sûre et apaisée.

NOTRE DEVOIR !

Économie locale, pêche et ostréiculture

Protéger nos métiers et nos ressources, c'est protéger notre identité. En garantissant une eau saine, en soutenant les professionnels du Bassin et en développant un tourisme plus équilibré, nous renforçons une économie locale vivante, durable et fidèle à ce territoire unique. >>

État actuel

- **Professionnels de la mer en difficulté et de plus en plus souvent confrontés à des phénomènes climatiques extrêmes** : l'ostréiculture et la pêche ne sont pas des « secteurs parmi d'autres ». C'est une économie de proximité, une identité, un paysage, des ports et des cabanes qui structurent la vie locale.
- **Difficultés des commerces de proximité à rester ouverts à l'année.**

→ Soutien aux professionnels de la mer et santé publique

- **Participation active aux actions et expérimentations** visant à proposer des solutions alternatives aux pratiques actuelles de carénage.
- **Soutien aux ostréiculteurs** dans leurs démarches de sécurisation sanitaire de leurs produits.
- **Ré-instaurer la gratuité du ramassage des déchets coquilliers** pour les professionnels de la mer.
- **Création d'un adjoint prioritairement dédié à l'ostréiculture, la pêche et aux affaires maritimes.**
- **Mise en valeur des professionnels de la mer** par l'organisation régulière de fêtes éducatives dédiées.
- **Création des Assises de l'Ostréiculture** à l'échelle du Bassin.

→ Nos villages ostréicoles : la particularité de notre territoire

- **Pérennisation du principe de cohabitation entre professionnels de la mer et particuliers.**
- **Gestion et compétence d'attribution des villages ostréicoles** doivent rester de la compétence municipale.
- **Re-négociation de la convention de gestion des cabanes ostréicoles** pour une durée supérieure à 18 ans, contrairement à ce qui est suggéré actuellement. **La convention doit être révisée avant l'échéance de 2030.**
- **Re-négociation pour permettre aux particuliers qui y habitent d'y rester**, tout en permettant aux nouveaux professionnels de la mer d'être intégrés.

→ Tourisme durable en soutenant l'économie locale

- **Politique culturelle et sportive annuelle.**
- **Création d'un label « Cap Ferret durable »** pour valoriser les commerces engagés qui restent ouverts à l'année.
- **Promotion d'un tourisme étalé sur l'année.**
- **Communication adaptée mettant en avant les atouts du Cap Ferret hors été :** calme, bien-être, nature, gastronomie, paysages d'hiver.

→ Nos commerçants et nos artisans

- **Création d'un adjoint au commerce et à l'artisanat.**
- **Rénovation des marchés.** Réorganisation du système d'attribution des carreaux.
- **Proposition d'agrandissement** de la zone artisanale de Lège.
- **Création d'un guichet unique** (juriste, expert-comptable) pour nos créateurs d'entreprise.
- **Création d'une société d'économie mixte** visant à acheter des locaux commerciaux vides avec proposition de baux précaires ou baux trempins.
- **Valorisation de nos commerçants et de l'artisanat local.**



NOTRE ENGAGEMENT ! POUR L'AVENIR

Famille et Petite enfance

Des familles soutenues, des enfants accompagnés, et des services qui grandissent avec les besoins de chaque village. La jeunesse doit être notre priorité. Elle est l'avenir de notre territoire. »

État actuel

- **Communication insuffisante concernant les services proposés** (relais petite enfance, les écoreuils...).
- **L'étendue de la commune ne facilite pas les lieux de rassemblement ou la mobilité pour pouvoir participer à toutes les activités proposées.**

→ Propositions

- **Enquête auprès des familles sur les besoins de la petite enfance** afin de prendre en compte leurs propositions, et d'apporter les réponses les plus adaptées.
- **Rénovation énergétique** de nos écoles municipales.
- **Création de places supplémentaires en crèche et périscolaire.**
- **Parrainage d'un jeune** par un aîné sur des projets environnementaux, culturels et éducatifs...
- **Création d'une prime de naissance.**
- **Raccordement à la fibre de la médiathèque de Lège.**



NOTRE PROXIMITÉ !

Services publics, vie quotidienne, solidarité territoriale et inclusion sociale

Une commune qui facilite la vie, soutient les plus fragiles et assure, dans chaque village, des services publics proches, justes et inclusifs.



État actuel

- Une population qui est multipliée par dix en été.
- Vieillesse de la population, départ des jeunes et affaiblissement progressif des forces vives tendent vers l'absence d'une véritable cohérence sociale.
- Déséquilibre entre Nord et Sud de la commune et déséquilibre des besoins entre été et hiver (médicaux, services...).
- Isolement de plus en plus important des plus fragiles du fait de quartiers désertés en basse saison.

→ Santé

- Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.
- Incitations pour attirer des professionnels de santé notamment par une offre de logements.
- Déploiement de consultations avancées en saison pour renforcer l'offre de soins en été.
- Réflexion intercommunale sur les offres de spécialités en médecine.

→ Éducation & jeunesse

- Modernisation par la remise en état des écoles, soutien aux activités périscolaires.
- Pour répondre à la richesse de notre tissu associatif, nomination de deux adjoints distincts : culture et sport.
- Accès des associations aux locaux municipaux facilité tout en mutualisant les ressources (matériel, salles, communication, bénévoles).
- Souhait d'engager notre commune dans une démarche de labellisation par l'UNICEF : "Lège-Cap Ferret, Ville amie des enfants" car l'enfant d'aujourd'hui est un citoyen en devenir.

→ Développement d'espaces de rencontre intergénérationnels

- Création de lieux conviviaux où les différentes générations peuvent se retrouver : cafés associatifs, jardins partagés, ...
- Création d'une Maison Intergénérationnelle à Claouey.

→ Soutien des initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS)

- Encouragement des projets locaux qui créent de l'emploi tout en répondant à des besoins sociaux ou environnementaux : coopératives, chantiers d'insertion.
- Rénovation du parking du comité d'entraide de Lège.



NOTRE OBLIGATION !

Sécurité, tranquillité publique et lutte contre les stupéfiants

Une commune qui rassure, qui protège et qui garantit la tranquillité de chacun, avec une présence forte et une action déterminée sur le terrain.



État actuel

- **Absence de communication publique** sur le nombre d'atteintes aux biens, aux personnes et au civisme sur notre commune.
- **Absence d'actions suffisamment coordonnées sur des enjeux essentiels** : prévention des stupéfiants, violences sexuelles et intrafamiliales, nuisances de voisinage, gestion des risques naturels...

→ La lutte contre l'insécurité

Les engagements :

- **Engagement du Maire à décliner localement les futures compétences pénales**, prévues pour les agents de Police Municipale.
- **Mise en place d'un plan de formation de nos policiers municipaux**, par des stages ad-hoc et des échanges avec des brigades spécialisées.
- **Harmonisation des objectifs et des priorités de sécurité publique**, comme la lutte contre les atteintes aux biens, aux personnes ou à la consommation et vente de stupéfiants.
- **Faciliter les échanges inter-services**, avec les Policiers Municipaux et autres services de la COBAN et de la Métropole.

Les moyens :

- **Pérenniser l'implantation de nos gendarmes locaux**, en cœur de commune, avec le rachat du bâtiment de Petit Piquey au Conseil Départemental.
- **Construction au Cap Ferret d'un bâtiment mixte**, dédié, pour partie, aux services techniques et pour une autre partie,

à une nouvelle Caserne des Pompiers, avec la création de trois logement pour les Sapeurs pompiers volontaires.

- **Réinstauration d'un poste de Police Municipale avancé**, à Claouey en haute saison à horaires adaptés.
- **Équipement en matériel d'alerte, de prévention (drones) d'intervention (quad) et de vidéo-surveillance**, dédiés à la haute saison, sur terre, mer et forêt.
- **Adaptation de l'éclairage public** par la généralisation du système de déclenchement lumineux au passage dans le champ afin de répondre à la sécurité et aux économies d'énergie.

Les missions :

- **Renforcement de la présence et de la visibilité des agents de la Police Municipale** par le recours à l'ilotage.
- **Adaptations des cycles de travail** à la configuration spécifique de la commune.
- **Effort ciblé sur le recensement des points de négoce de stupéfiants et autres moyens de convoyage.**
- **Accentuation de la politique de proximité**, avec l'expérimentation d'un véhicule mixte Police Municipale / France Services, avec rotation hebdomadaire dans les villages.

Valoriser le travail et l'action de nos forces d'intervention et de sécurité, renforcer et pérenniser le lien de proximité avec la population communale. >>>

→ La lutte contre l'intranquillité et les incivilités

Les acteurs :

- **Association des volontaires réservistes, des sauveteurs en mer, des sapeurs pompiers et de tous les acteurs concernés par les risques naturels**, aux projets municipaux de campagnes de prévention, d'information, d'anticipation et de sauvegarde.
- **Impliquer l'ensemble des communes de la COBAN au plan de sauvegarde et d'évacuation de Lège-Cap Ferret.**

Les missions :

- **Sanctionner les actes d'incivilités** liés aux risques naturels (feux sauvages, stationnement hors zone réservée des camping-cars, jets de mégots, pollution marine ou côtière).
- **Instauration d'un plan municipal d'information et de lutte contre les addictions** avec implication de la Police Municipale.
- **Prise en compte des dangers comportementaux des cyclistes irrespectueux du code de la route**, notamment en matière de respect des stops ou de véhicules électriques non conformes.

Les moyens :

- **Ciblage des locations** de type AIRBnB, pouvant avoir vocation de points de deal éphémères.
- **Étude d'un plan de régulation de la vitesse** dans des voies devenues très passantes, notamment au village de Lège.



NOTRE OBJECTIF !

Budget de la commune

Un budget clair, responsable et offensif, au service des projets qui comptent vraiment pour nos villages. »

État actuel

- **Dégradation de l'état de nos Finances communales**, depuis 2023.
- **La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires** (1388342 € en 2024 de ressources fiscales supplémentaires) est utilisée uniquement pour équilibrer les comptes pour l'année 2024 et non pas pour l'acquisition de foncier nouveau.
- **La capacité d'autofinancement** s'est également fortement dégradée depuis 2023, elle n'a jamais été aussi faible.

→ Initier de la transparence dans la gestion des finances de la commune

- Définir et suivre une règle consistant à faire voter toutes dépenses de plus de 25 000 € par un débat préalable en Conseil Municipal.
- Inciter la participation de citoyens, d'associations, d'experts de la commune à l'élaboration du budget sur des sujets spécifiques.
- **Augmentation des taxes de séjour** pour mieux financer les infrastructures touristiques.

→ Avoir une trajectoire budgétaire pour la commune sur la mandature à venir

- Définir un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) en cohérence avec un nouveau Rapport d'orientation budgétaire (ROB).

• Nos priorités d'investissements sont :

- * **Le logement** (avec un effort d'1/4 des investissements)
- * **L'environnement**
- * **Les risques naturels**
- * **L'économie locale**, (notamment pêche et ostréiculture)
- * **La sécurité**
- * **La remise en état des écoles, bâtiments publics et réseaux**

→ Agir en transparence avec rigueur, pragmatisme, anticipation et innovation

• Le vote du budget de la commune doit permettre :

- * **D'organiser la maîtrise** des dépenses de fonctionnement et d'investissement
- * **D'établir la priorité des travaux / investissements** à effectuer
- * **D'évaluer la dépense globale**
- * **D'orienter la politique d'endettement** avec la renégociation éventuelle des prêts en cours (notamment celui à taux variable)
- * **La création d'un poste** dédié à la recherche de financements / partenariats / subventions

NOTRE OUVERTURE AU MONDE !

La Culture

Une culture vivante, qui rassemble, qui inspire et qui fait vibrer chaque village. >>

État actuel

Un effort sensible a été fait en ce domaine. Cependant, il est nécessaire d'associer plus étroitement nos concitoyens à la politique culturelle de leur commune :

- **Rénovation de la salle de la Forestière et adaptation en salle de cinéma.**
- **Création d'un festival annuel** de films thématiques.
- **Réinstauration, l'été, des cinémas de plein air**, en collaboration avec le CNC.
- **Création d'un partenariat avec l'ONBA, le TNBA et l'UTOPIA** pour une mise en valeur du spectacle vivant et création d'un Ciné-Club.
- **Mise en place de résidence d'artistes** avec en contrepartie le prêt gratuit d'œuvres.





LES COLISTIERS pour la liste « Un Futur à Partager » :

Fabrice **PASTOR-BRUNET**
 Pascale **MESNIER PENCHAUD**
 Pascal **LECLAND**
 Catherine **BROSSARD**
 Jean Philippe **BRAUGE**
 Sylvie **COLOMBEL**
 Roger **ELZONDO**
 Alice **FERGON**

Serge **MACOULLARD**
 Nicole **BOENARD**
 José **DOS SANTOS**
 Corinne **DELIAS**
 Nicolas **SALLES**
 Marie **MOUNIELOU**
 Benjamin **FOURNOL**
 Béatrice **RAFFARD**

Philippe **LEMERCIER**
 Sylvie **MARKOWITZ**
 Alain **BRILLY**
 Sandra **LAMBERT**
 Marc **BLANKIET**
 Marie Laure **TREISSAC**
 Pascal **LOCATELLI**
 Régine **RABLADE**

Laurent **LE BAIL**
 Pascal **LOCATELLI**
 Sokunth Néary **MALAUURIE**
 Vincent **ROSSIGNOL**
 Marie **TUBIANA**
 Gervais **HANS**
 Sandra **LAPORTE**
 Pieter **BEMER**

CONCLUSION

Ce programme est une feuille de route claire et ambitieuse pour les six prochaines années. Il est le fruit d'une **démarche collective et sincère**. Il est le reflet de notre **amour pour notre territoire** et de notre **volonté de le préserver** pour les générations futures.

Les 15 et 22 mars 2026, vous aurez la possibilité de tourner la page d'une gestion qui depuis plus de 30 ans a montré ses limites et dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

Nous vous invitons à écrire une nouvelle page pour un futur à partager.

→ Votez pour la liste « Un Futur à Partager » conduite par Fabrice Pastor.

Un futur
à partager **LÈGE-
CAP FERRET!**

☎ 06 67 69 13 27
 ✉ unfuturpartageLCF2026@gmail.com
 🌐 www.pastor2026.fr

📘 FabricePastorBrunet2026
 📷 @fabricepastorbrunet2026